

## Corps d'enfants et émotion collective : essai de sociologie à chaud sur les meurtres d'enfants en Belgique (1996)

---

CLAUDE JAVEAU

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles  
Centre de sociologie générale et de méthodologie  
Avenue Jeanne 44. 1050 Bruxelles

À la fin de juin 1995, deux petites filles de huit ans, Julie Lejeune et Mélissa Russo, habitant Grâce-Hollogne, une commune de l'agglomération liégeoise, partaient en promenade dans les environs de leur quartier. On ne devait plus les revoir vivantes. À la mi-août 1996, leurs cadavres étaient retrouvés dans le jardin d'une maison de la banlieue de Charleroi, appartenant à celui qui a reconnu les avoir enlevées et être l'auteur indirect de leur décès (elles sont mortes de faim), Marc Dutroux, repris de justice et reconnu coupable de délits de pédophilie. À partir du moment où l'annonce est faite de leur fin tragique à la population belge, une immense émotion collective s'empare de celle-ci, plus spécialement dans sa partie francophone, à laquelle appartiennent à la fois les deux petites victimes et leur assassin et ses complices (dont la femme de celui-ci, Michelle Martin). Toutefois, les Flamands sont aussi touchés par la vague d'émotion, car au même moment, on retrouve les corps de deux jeunes femmes, An et Eefje, âgées de dix-neuf et dix-sept ans, donc de jeunes adultes (l'une d'elles était légalement majeure), également victimes de Dutroux, et que les canaux d'information traiteront de "fillettes", comme s'il s'agissait de réaliser un équilibre dans l'horreur entre les deux communautés principales du pays.

La Belgique avait connu, au cours des années précédentes, d'autres disparitions d'enfants, et aussi d'autres crimes, soit irrésolus (ceux dits du "Brabant Wallon"), soit aux responsabilités évanescents (les dix casques bleus assassinés à Kigali) : les crimes de Dutroux donnent l'impression d'avoir été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les habitants du Royaume semblent avoir été pris d'une "panique morale" (Goode et Ben Yehuda 1994), laquelle est passée par plusieurs stades, que j'ai essayé d'analyser ailleurs (Javeau 1997). Dans les

pages qui suivent je vais plutôt m'efforcer de mettre en évidence une thématique de cristallisation d'affects collectifs au départ de la notion d'"enfant", plus spécifiquement envisagée sous l'angle de la corporéité.

## De nouveaux rituels

Sans doute l'extraordinaire résonance qu'a eue le double meurtre de Julie et de Mélissa dans ce que, faute de mieux, on appellera l'opinion publique, résulte-t-elle en partie de la pression que n'avaient jamais cessé de maintenir sur les autorités policières et judiciaires les parents des petites victimes, appartenant à un monde ouvrier peu avare en solidarité et en capacité d'entraide. S'entourant de conseillers habiles et de "propagandistes" de cette pression, les parents étaient parvenus à empêcher que l'indifférence s'installe à l'égard de leurs enfants disparues, comme cela s'était passé dans le cas d'autres disparitions. La diffusion massive de portraits conjoints des deux fillettes, souriantes et mignonnes, pratiquement "idéales" dans leur présentation et dans ce que celle-ci suggérait, servit de rappel permanent de leur existence. L'on sait maintenant qu'elles ne moururent que quelques mois après leur enlèvement, après avoir sans doute subi de cruels sévices.

L'émotion collective fut déclenchée dès l'annonce, par le Procureur du Roi de Neufchâteau<sup>1</sup>, de la découverte des cadavres des fillettes, à laquelle les médias consacrèrent d'emblée des échos haletants. Le fait qu'à la question de savoir s'il mènerait les devoirs judiciaires jusqu'à leurs conséquences les plus inattendues le procureur ait répondu de manière sibylline: "si on me laisse faire", ne manqua pas de faire accroire à une partie de l'opinion qu'on se trouvait en face d'une affaire mystérieuse, aux ramifications dépassant de loin le petit monde du ou des meurtriers en aveux. S'ensuivirent, à l'égard de ceux-ci, des manifestations de vive hostilité, notamment lors de leurs transferts dans les locaux du Palais de Justice de Neufchâteau, très fréquemment reproduites à la télévision, quelques appels à la peine de mort (officiellement supprimée dans le code pénal belge quelques mois seulement auparavant), et une pétition rassemblant quelque deux millions sept cent mille signatures, plus du tiers de la population adulte, en faveur de peines de prison de longueur "incompressible", dont il ne fut pas tenu compte dans les sphères du pouvoir.

Le premier temps fort de la période qui suit la découverte des corps et l'inculpation de la petite bande des meurtriers fut les obsèques des deux

1. C'est par hasard que l'affaire a été confiée au parquet de la petite ville de Neufchâteau dans la province de Luxembourg: c'est dans son ressort qu'avait été repéré un véhicule appartenant à Dutroux.

fillettes, le 23 août 1996 à Liège. Dans cette ville qui cultive volontiers son caractère frondeur et une émotivité à fleur de peau, le choix fut fait d'une église qui constitue, pour les habitants de la ville, un symbole historique important: Saint-Martin, où en 1312 les Liégeois enfermèrent leurs édiles et leurs affidés avant d'y mettre le feu (épisode connu sous le nom du *Mal Saint-Martin*). Au cours d'une cérémonie qui ne fut au demeurant pas une messe, les responsables du monde politique furent hués, et l'un des officiants, un prêtre-ouvrier, y tint à l'égard de Dieu des propos qui furent alors tenus pour blasphématoires ("Qui est ce Dieu cruel qui laisse tuer des petits enfants?"). L'on vit aussi se manifester des comportements assez novateurs, comme par exemple le choix privilégié du blanc, certes couleur de la liturgie romaine lorsqu'il s'agit d'obsèques d'enfants, mais cette fois étendue aux vêtements des femmes, à la couleur des voitures, aux fleurs apportées en nombre considérable. Le recours au blanc s'était déjà annoncé lors de l'enterrement du roi Baudouin, trois ans auparavant: il correspondait alors à la volonté de la reine Fabiola de souligner le caractère charismatique (le couple royal était proche de cette tendance au sein de l'Église catholique) de la cérémonie. Une autre source de cette référence au blanc peut être trouvée dans les images transmises par les médias des obsèques des petites victimes d'un tueur en série, auteur d'un massacre dans une école écossaise. Une autre innovation, elle aussi empruntée aux obsèques du Roi, et typique de la post-modernité, a consisté en un certain mélange des genres culturels: à un extrait du *Requiem* de Fauré (le Pie Jesu) a correspondu un "tube" du chanteur de variétés Yves Duteil, *Prendre un enfant par la main*, tous deux chantés, en l'occurrence, par de jeunes garçons. Déjà, en 1993, à la cathédrale de Bruxelles, Julos Beaucarne et Will Tura (un Wallon et un Flamand, comme il se doit) avaient répondu à la basse d'opéra José Van Dam. Ajoutons encore que, à l'encontre des coutumes en la matière, la foule a applaudi les personnes en deuil. Ce qui constitue, à n'en pas douter, un emprunt de plus aux usages popularisés par les médias.

Selon mes informations, ces innovations rituelles se sont retrouvées lors des messes célébrées à l'occasion du décès de jeunes enfants dont j'ai eu connaissance. La couleur blanche semble se généraliser, ainsi que les chants issus du monde profane des variétés et le dépôt de fleurs blanches et d'ours en peluche sur les tombes. Notons que les mêmes gestes ont aussi été observés lors des obsèques de la princesse de Galles, âgée de trente-six ans, mais qui, sans doute, devait être considérée comme un emblème de jeunesse. À tout le moins a-t-on voulu célébrer en elle une certaine "innocence" face aux hypocrisies et aux turpitudes supposées ou réelles des Windsor. L'innocence, selon une tradition tenace, est la vertu primordiale des enfants, leur marque de fabrique, en quelque sorte. Il est aisé d'en déduire que toute personne pouvant se réclamer de la même vertu a droit aux mêmes honneurs funéraires

qu'eux, dérogatoires par rapport aux usages les plus courants. Et d'ailleurs, Diana, présentée comme une mère exemplaire, laisse deux orphelins, dont le sort a fait couler beaucoup de larmes dans les chaumières. Dans une certaine mesure, l'innocence dont on a paré Lady Di était celle qui était forcément reconnue à ses enfants.

Selon une conception que j'ai toujours défendue, la notion de "rituel" désigne un comportement codifié faisant référence à la sacralisation de l'objet qui en est le support (soit évocation, soit destination), même si cet objet n'appartient pas au domaine de ce que nous entendons ordinairement par "sacré", tel qu'il s'oppose au "profane". Lorsque l'objet relève effectivement de ce domaine, je préfère parler de "rite", mais cette distinction, je le reconnais, est assez formelle (Javeau 1998). La sacralisation à laquelle je fais ici allusion est celle de l'enfant, et plus spécifiquement du corps de l'enfant. Le recours à la couleur blanche, symbole traditionnel de l'innocence dans nos sociétés, bien au-delà de ce que commande la liturgie catholique en la matière, est un indice majeur de cette sacralisation. Elle se retrouvera évidemment dans la célèbre "Marche Blanche" du 20 octobre 1996, qui vit environ trois cent mille personnes se rassembler à Bruxelles, en principe pour soutenir les parents dans leur deuil, et leur apporter le soutien d'une prise en charge de type communautaire, à l'instar des cérémonies funéraires dans les sociétés traditionnelles. Dans ce rassemblement qui n'a pas pris l'allure d'une manifestation classique, on n'a vu ni calicots, ni pancartes, et on n'a pas davantage entendu cris ou slogans. La couleur blanche dominait largement, sous les espèces de ballons de baudruche, de couvre-chefs ou encore de tee-shirts. Apparemment, les participants à cet événement ne se sont pas souvenus du caractère historiquement "réactionnaire" affecté à la couleur blanche, qu'il s'agisse de la chouannerie, de la "Terreur blanche" ou des "Blancs" pendant la révolution russe.

En dépit de l'absence de revendications visibles à l'égard des pouvoirs pourtant déjà rudement mis en cause (surtout après le dessaisissement, à tort ou à raison, pour faute professionnelle, d'un juge d'instruction particulièrement apprécié par les partisans des "parents"), on a voulu voir dans cette "marche" l'expression d'une exigence politique prenant ses racines dans une "nouvelle citoyenneté responsable". Les "dysfonctionnements" (le mot est passé depuis lors dans le vocabulaire courant des Belges) graves du système politico-judiciaire, relayé par le système politique dans son entier, avaient déjà amorcé leur mise en évidence et encouru leurs premières dénonciations. En vain d'ailleurs les plus hautes autorités du pays, y compris le Roi, s'efforcèrent-elles de faire preuve de détermination dans leur volonté de les stigmatiser et d'y porter remède. Toutefois, les principaux porte-parole des parents, les Russo en premier rang, firent d'emblée

savoir, en dépit de nombreux appels du pied (notamment lisibles dans les très nombreuses lettres de lecteurs publiées dans les journaux et les hebdomadaires), qu'ils ne souhaitent pas placer leur action dans le cadre des initiatives politiques ordinaires.

## Le corps du petit Roi

La vague d'émotion collective qui s'empare du Royaume à la mi-août 1996 trouve son origine dans la découverte de deux petits cadavres d'enfants morts de faim et enterrés à la hâte dans un jardin de banlieue. À l'accusation de meurtre se joint celle de pédophilie, dénomination assez vague pour un comportement qui se produit le plus fréquemment dans le cadre familial ou à tout le moins domestique. On a vu que Marc Dutroux (lequel est en aveux, ce qui ne le prive pas, en attendant le jugement de la Cour d'Assise, de son droit théorique à la présomption d'innocence), aurait commis à l'égard de personnes adultes ou proches de l'être des meurtres qui ne relèvent plus de la catégorie de pédophilie. On s'en tire en le traitant de "psychopathe pervers", ce qui n'explique pas grand-chose. Mais la personnalité de Dutroux n'est pas notre objet.

L'accusation de pédophilie deviendra dans les mois qui suivent plus courante. Une initiative désastreuse, l'ouverture d'une ligne téléphonique gratuite auprès de services de gendarmerie ayant pour but de recueillir des dénonciations de comportements pédophiles, ce qui ouvrit les vannes à de pénibles règlements de comptes, la rendit pendant quelque temps, si j'ose dire, populaire. D'autant qu'un autre meurtre d'enfant, celui d'une petite Bruxelloise d'origine marocaine, Loubna Benaïssa, dont la disparition était antérieure à celle de Julie et Mélissa, devait être élucidé quelques mois après les premières macabres découvertes. Son auteur, un pompiste n'ayant apparemment aucun lien avec Dutroux et sa bande, rejoignit celle-ci dans le même et véhément opprobre<sup>2</sup>. Qui dit "pédophilie" dit "souillure sexuelle" d'un corps d'enfant. Il faut convenir, du reste, que cette appellation est assez malencontreuse: le pédophile, en effet, contrairement à ce qu'indique la désinence de son identité, n'"aime" pas les enfants, puisqu'il les agresse, de manière telle qu'il est parfois amené à les tuer. "Pédomane" serait sans doute un terme mieux approprié. Quoi qu'il en soit, le pédophile contrevient, non seulement à de strictes dispositions du code pénal, mais à une règle morale qui, dans notre société réputée permissive, reste impérative: il est interdit

2. Les obsèques de la petite Loubna, célébrées à la Grande Mosquée de Bruxelles, furent l'occasion d'une manifestation de communion entre nationaux et immigrés dont tout donne à penser qu'elle fut sans lendemain.

d'imposer à quiconque une participation à une activité sexuelle qu'il refuse ou dont il ne peut comprendre la signification, quand bien même cette participation n'entraînerait pas de brutalité de la part de celui qui l'impose ou reposerait sur une apparence de consentement. Dans le cas du viol "ordinaire", la faute concerne le droit que tout un chacun possède de disposer librement de son corps (qui n'est toutefois pas absolu, dans la mesure où il est limité notamment par les règles de pudeur ou de décence); dans celui de la pédophilie, la faute repose sur l'appropriation illicite du corps de l'enfant, être réputé par essence innocent (nonobstant l'affirmation freudienne selon laquelle tout enfant serait un "pervers polymorphe"). Cette réputation renvoie même à une valeur centrale de notre société. L'enfant est innocent, et son corps ne peut être souillé.

On sait qu'il s'agit là du résultat d'une évolution qui n'a vraiment commencé à se préciser qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi que l'a montré Georges Vigarello, si le viol d'enfant est en théorie sévèrement condamné, ce crime est en fait le plus souvent dissimulé, marginalisé, voire admis (*L'Histoire* 1997). Le nombre de plaintes et celui de jugements sont faibles tout au long de l'Ancien Régime. Outre les insuffisances de l'expertise médicale, il semble bien qu'en ces temps la société manifestait une espèce de tolérance généralisée à l'égard d'actes qui de nos jours suscitent bien davantage qu'une vive réprobation, une véritable horreur. La prise en considération du corps de l'enfant correspond à la reconnaissance de la valeur intrinsèque de celui-ci, consécutive à une modification de la sensibilité collective. Les changements de comportement observés dans le traitement nutritionnel et sanitaire des enfants en bas âge figurent parmi les indicateurs les plus visibles de cette modification. Il faut toutefois se garder de généraliser à outrance: dans le prolétariat qui se constitue alors en tant que classe particulièrement exploitée et malmenée, les enfants sont avant tout considérés sous l'angle de la force de travail, et l'attention qui leur est accordée diffère considérablement, du moins jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (marquée par l'introduction de l'enseignement obligatoire, ou du moins par la généralisation de la fréquentation scolaire), de celle dont ils bénéficient dans la bourgeoisie et la petite bourgeoisie. Mais le modèle de référence prend son essor en même temps que se modifient les comportements en matière de reproduction (Joseph et Fritsch 1977).

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enfant va être soustrait progressivement aux obligations du travail (Murad et Zylberman 1976), non seulement dans l'usine, mais aussi aux champs. Ce dressage à des fins de production sera remplacé par la discipline de l'école, qui incorporera assez vite, d'ailleurs, des activités visant à l'épanouissement des jeunes organismes (l'éducation physique). Ce faisant, s'accroît aussi l'implication des enfants dans la "civilisation des mœurs" si bien analysée par Elias et qui avait déjà été amorcée dans

les classes dirigeantes sous l'influence du célèbre manuel de Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de la congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes, *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*, publié pour la première fois en 1703.

En devenant "bien rare", mais bénéficiant d'une espérance de vie à la naissance toujours croissante, l'enfant se présente comme acteur d'une catégorie dont la coloration est en dominante démographique: *l'enfance*. Celle-ci tend à recouvrir un nombre d'âges qui va également croissant. Pendant toute cette durée, son innocence acquiert le statut d'une donnée naturelle. Son corps en est le support évident. Il fait d'ailleurs, aux fins de faire correspondre la réalité vécue avec la "nature", l'objet d'un dressage spécifique qui peut atteindre parfois certains sommets de férocité. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit se développer une répression farouche de la masturbation, chez l'un et l'autre sexes, cette pratique étant dénoncée comme étant "contre-nature", donc en contravention avec l'innocence proclamée naturelle de l'enfance. Le dressage du corps enfantin ne passe pas seulement par les interdits constamment répétés à l'égard de comportements jugés "vicieux" (et susceptibles d'engendrer un cortège funeste de maux tous plus horribles les uns que les autres), mais aussi par l'inculcation de règles très strictes de maintien, la surveillance du langage, voire même des pensées les plus intimes. On se souviendra de ce passage célèbre de *Gigi* de Colette: "Gigi, as-tu fini de penser à ton ce que je pense?". L'enfant, être malléable, risque à tout moment d'être corrompu par une société qui réduit souvent les codes moraux à des catalogues de faux-semblants hypocrites. Il convient de le protéger contre ce danger de corruption, en surveillant ses lectures, ses fréquentations, ses façons de parler, de se tenir, de se montrer, de faire face aux désirs toujours sur le point de se réveiller d'adultes (une minorité seulement, certes!) dépravés, que l'attrait de l'innocence peut entraîner aux pires dérèglements. Dans ce travail de protection, la famille, l'école et l'Église collaborent volontiers. Elles dressent autour de l'enfant des cordons sanitaires dont la transgression, qu'elle vienne de l'intérieur (l'enfant vicieux) ou de l'extérieur (l'adulte pervers) exige des punitions exemplaires (Musil 1960).

Le mouvement général de démocratisation que connaît la société occidentale dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui se caractérise notamment par la généralisation de l'enseignement scolaire et son passage, dans certains pays, à l'obligation légale, étendra à la plupart des enfants ce modèle d'innocence sous-tendu par la valeur de bienséance. La surveillance des corps, en particulier celle de ces êtres par définition "mineurs" que sont la femme et l'enfant, est une maîtrise des apparences. Le passage de la famille-"alliance", modèle bourgeois par excellence correspondant au *romantic-Love* selon Anthony Giddens (1992), à la famille fusionnelle, telle que l'a décrite Louis Roussel

(1989), illustration de la *pure relationship*<sup>3</sup>, toujours selon le même Giddens, s'accompagne d'un changement de valeur de référence. La bienséance fait place à ce que, faute de mieux, j'appellerai l'effusion. Le corps de l'enfant-Roi, à la manière du corps symbolique du Roi étudié par Kantorowicz (1989), exprime la fusion familiale, dont il est le produit, sur le mode de l'innocence, attribut premier des sentiments qui ont mené à sa procréation. En effet, la cause de son arrivée au monde est l'amour que se vouent mutuellement ses parents. Cet amour n'est plus la version peccamineuse (au mieux, dans les liens "sacrés" du mariage, un pis-aller) de l'amour voué à Dieu, mais bien pulsion irrépressible, située en deçà de tout jugement de valeur, et qui se justifie dans l'arrivée de l'enfant (ne pas avoir d'enfant, s'il s'agit de la stérilité de l'un et/ou l'autre des époux-amants, est une malheureuse conjoncture nosologique ; s'il s'agit d'un choix revendiqué et assumé, c'est une marque d'égoïsme). L'enfant souriant, bouclé, sentant bon, habillé comme un petit Lord, couvert de cadeaux, bénéficiaire de la meilleure éducation, entouré de la sollicitude constante de ses géniteurs, est l'emblème et l'icône de l'amour conjugal. Il est une figure de l'Amour antique revu et corrigé par la tempérance chrétienne. Il est forcément innocent, et d'ailleurs la loi le traite comme tel, du moins en principe, quelle que soit l'horreur du geste qu'il aurait commis, jusqu'à sa majorité légale.

Le corps de l'enfant est le support visible de cette innocence. Il est intouchable, inaltérable, inviolable. Parmi les perversions les plus sévèrement condamnées, par la morale et par le droit, la pédophilie figurera au premier rang. Si le mouvement d'émancipation des femmes obtiendra que peu à peu le viol figure au rang des crimes à prendre vraiment au sérieux, ce sera au nom de la valeur intrinsèque de la femme en tant qu'individu, égale de l'homme, et non en raison du caractère "innocent" de son corps. Le corps de l'enfant, lui, est exonéré de telles considérations égalitaristes : son inviolabilité est de l'ordre de la consubstantialité. Le domaine de la pornographie visuelle recourant aux corps d'enfants (des deux sexes) sera frappé d'un interdit renforcé, une manière de surinterdit, qui évidemment, auprès des amateurs, en augmentera l'attrait et le prix.

## Incertitude et nostalgie

Avec l'arrivée du "temps des incertitudes", ce que dans un autre lexique on a appelé la postmodernité (appellation à prendre évidemment avec

3. Dans cette relation, les parties se mettent d'accord au préalable sur le type d'engagement sexuel et donc sentimental qu'elles seront tenues de respecter, jusqu'à ce que l'une ou l'autre, éventuellement, la dénonce.



les pincettes de la prudence conceptuelle), l'enfant est forcé de descendre de son piédestal royal. L'émergence de la "famille-club" (Roussel 1989), reposant sur un contrat d'association, en réalité conséquence logique de la *pure relationship*, entraîne un recul de la représentation de l'Enfant-Roi. La promulgation de "Droits de l'Enfant" est d'ailleurs une manifestation de ce recul. En effet, l'enfant se substitue dans une certaine mesure à l'enfance: catégorie psychologique, partant individualisée (ainsi qu'en témoigne l'œuvre de Piaget), il devient sujet de droits spécifiques, et son innocence s'estompe en tant qu'attribut substantiel, pour le céder à une exigence de protection spécifique. Le corps de l'enfant doit être protégé comme doit l'être tout corps individualisé (cette considération vaut aussi, dans un autre domaine, pour faire prévaloir la pratique des soins palliatifs sur celle de l'acharnement thérapeutique: le corps du moribond n'est pas "innocent", il est sa propriété exclusive, tout comme le corps de l'enfant, du malade, du travailleur, de la femme, de l'acteur/trice, de la prostituée, etc. sont les propriétés exclusives de ceux ou celles qui les "habitent"). L'extension du territoire du droit positif est corrélative d'un recul de la substantialité.

Mais qui dit "incertitude" dit aussi "nostalgie". Au sein de la culture "post-moderne" se dessinent les contours d'un regret du paradis perdu (peut-être celui des Trente Glorieuses?). L'eudémonisme ayant quitté le territoire de la décision politique et des choix économiques, il a tendance à se réfugier dans celui des idéologies, telles celles du Nouvel Âge ou de l'Aventure. Face à un patent "désenchantement" du monde lié entre autres à la mondialisation et à la fin des "Grands Récits", de multiples tentatives se révèlent en faveur d'un certain "réenchantement", forcément factice, par exemple dans l'œuvre de penseurs à la mode (Maffesoli), dans l'avènement de la virtualité audiovisuelle, dans la création de réseaux à prétention conviviale (le Net), pour ne pas citer le retour, sous leurs espèces fondamentalistes, des religions de salut.

Tout ceci est traité à trop larges traits: pour le détail, on renverra à des ouvrages particulièrement éclairants, comme ceux de Zygmunt Baumann (1991), par exemple. C'est le même Baumann qui souligne la démission de l'éthique au profit de l'esthétique, ce qui permettrait d'envisager une "ultime émancipation" par rapport aux rets de l'humanisme. Mais l'homme ordinaire, ballotté au gré de décisions prises par des experts sur lesquels il n'exerce aucun contrôle (le traité de Maastricht en est une illustration frappante), menacé de voir sa vie quotidienne atteinte du jour au lendemain par la précarisation, se satisfait difficilement de cette esthétisation, à laquelle ne peuvent vraiment souscrire que les riches et les puissants et ceux qui les encensent ou les amusent, les Olympiens et leurs courtisans. Pour lui, l'ultime émancipation est un leurre, et le réenchantement du monde un slogan qui recouvre la facticité de ce monde. Tout au plus ce réenchantement lui est-il

fourni par les spectacles des médias, dans lesquels domine la stratégie de divertissement. Le mode principal auquel recourt cette stratégie est celui de l'*émotion*<sup>4</sup>, telle qu'on la voit à l'œuvre dans les grandes compétitions sportives, qui ne sont en fait que des parades destinées à masquer de féroces affrontements sur le marché de l'audiovisuel.

La précarité de la vie quotidienne apparaît lorsque les individus sont amenés à connaître ce que Giddens (1991) a appelé des "moments fatidiques". À ces moments, les "sous-systèmes experts auto-référents", c'est-à-dire seuls porteurs de leur propre légitimation, ne fournissent plus la réponse attendue à la situation de crise qui s'installe. Lorsque le corps de l'enfant, décrété inviolable, est l'objet de la double profanation pédophilique et meurtrière, comme dans le cas des petites Russo et Lejeune et de ceux ou celles qu'on leur a conjoints, le moment fatidique, en raison notamment de l'action des médias (et, en l'occurrence, de facteurs circonstanciels sur lesquels j'ai déjà attiré l'attention, comme la pression maintenue dès leur disparition par les parents des fillettes), est vécu à un échelon collectif, et devient ainsi une panique morale. C'est alors que resurgit une exigence éthique, à l'égard du Pouvoir, perçu de manière vague, et englobant à la fois le niveau de sa présence immédiate (la police) et celui qui se trouve le plus éloigné des citoyens dans leur vie de tous les jours (le sommet de l'État, en l'occurrence le Roi). Cette revendication de (re)moralisation de l'espace public repose sur la condamnation de la profanation du corps des enfants, crime jugé extraordinaire s'il en est.

La découverte des petits cadavres suscite une vive émotion. Cette émotion découle de la transgression d'un interdit, celui de l'inviolabilité de corps proclamés de nouveau innocents. La valeur mise en cause est celle de l'effusion, qui traduit la nostalgie des temps de plus grande certitude où les familles étaient faites pour durer, et où l'amour qui unissait ceux qui les fondaient s'incarnait dans les corps inviolables des enfants, emblèmes de l'inviolabilité des sentiments qui les avaient engendrés. Sentiments par excellence éthiques, en deçà de tout cynisme post-moderne: les parents des victimes de Dutroux, en prenant, en période de panique morale, la tête d'une croisade menée contre les pouvoirs, dont le but est de rappeler à ceux-ci leurs devoirs élémentaires à l'égard des plus faibles des citoyens, les jeunes enfants, expriment cette nostalgie du temps de l'Enfant-Roi et de la Famille-Reine. Ils réclament le rétablissement d'une légitimité qui refonde et réalimente les légitimités partielles et antagonistes des sous-systèmes qui façonnent le monde dit post-moderne (ou de la "modernité tardive", selon Giddens, de la "surmodernité", selon Marc Augé). Le point de départ de l'émotion qui va

4. Ou plutôt, comme le fait remarquer Arendt (s.d.), de la "sentimentalité", "phénomène pathologique", "perversion du sentiment".

submerger toutes les rédactions de journaux et tous les studios de radio-télévision, ainsi que toutes les conversations privées, est cette horrible découverte de corps affamés et martyrisés, qui sont ceux de petites filles bien de chez nous, proches de chaque citoyen ou du moins censées l'être (comme a pu l'être, de manière certes beaucoup plus artificielle, la princesse de Galles, dont les obsèques auraient été vues à la télévision par un milliard de personnes).

Il n'est pas surprenant, dans cette perspective, que maints observateurs aient cru plausible l'opinion selon laquelle la "Belgique" retrouvait une unité fort mise à mal par les innovations institutionnelles récentes dans les manifestations qui ont suivi la découverte des enfants mortes, notamment dans la fameuse "Marche Blanche" précédemment citée. Déjà, cette illusion de réunification avait été suscitée par le défilé de plusieurs centaines de milliers de Belges devant la dépouille mortelle du Roi Baudouin, au début d'août 1993. Le même processus de nostalgie, celle d'un ordre sage et légitimé sans conteste, qu'était censé incarner le vertueux monarque, avait alors motivé les citoyens perturbés par l'extension des zones d'incertitude, entre autres celles qui avaient été créées par les crimes dits du "Brabant wallon" et par l'assassinat de l'ancien dirigeant socialiste André Cools. Les corps des petites filles auraient ainsi pris le relais de celui du Roi (personnage juridiquement inviolable). C'est dans une Belgique malmenée, gangrenée par des bouleversements que Baudouin ne semblait approuver que du bout des lèvres, que le meurtre d'enfants avait été possible. Les nombreux "dysfonctionnements", que les enquêtes et les auditions de la commission parlementaire (dont les travaux, pour la première fois en Europe, seront presque intégralement diffusés en direct par la chaîne de la télévision francophone de service public) ont effectivement mis en évidence, ont accrédité l'idée d'un État corrompu et impuissant, se désintéressant des véritables problèmes et intérêts de l'immense majorité des citoyens, au profit d'enjeux abstraits et néfastes comme Maastricht, la monnaie européenne, les critères de convergence, etc. La découverte de pratiques de corruption liées à la conclusion de contrats intéressant la défense nationale, dans les sphères directrices de partis de gouvernement, ne pouvait que donner davantage de crédit à cette idée.

La jonction peut ainsi être inventée entre la révélation d'un fait divers horrible et le devenir même d'un État-nation en voie de désagrégation. Cette jonction reste toutefois d'ordre nostalgique, et les commentateurs, surtout étrangers, qui ont cru déceler dans les manifestations publiques l'indice d'un sursaut en faveur du rétablissement de la Belgique d'avant 1960 auront fait preuve de beaucoup de myopie. Il suffisait de lire la presse flamande ou de suivre les travaux du Parlement flamand pour se persuader du contraire. Mais ceci est une autre histoire.

Il faut cependant insister sur le rôle des médias, en premier lieu de la télévision, dans le déclenchement et la maintenance, si l'on peut dire, de la panique morale. Du côté francophone principalement, on a assisté à une véritable surenchère en matière de débats, de reportages, d'émissions de synthèse. La stérile et quelque peu ridicule opération de recherche d'autres victimes présumées dans les galeries d'un ancien charbonnage de Jumet, en particulier, a fait l'objet d'une couverture démesurée. En même temps apparaissait un phénomène relativement neuf en Belgique, celui d'un journalisme dit d'investigation dont le rôle s'est révélé à tout le moins discutable aux yeux de ceux qui défendaient le secret de l'instruction et l'inviolabilité des correspondances privées. Des vedettes d'un nouveau genre ont aussi été poussées au devant de la scène, et d'abord les parents des enfants mortes, au sein desquels le père de Mélissa, Gino Russo, est apparu doté d'un charisme surprenant, dont il est presque toujours parvenu à ne faire qu'un usage digne d'éloges. Mais d'autres personnages ont également accédé à la gloire médiatique, positive pour les uns (le Procureur du Roi de Neufchâteau, le président de la commission parlementaire, devenu dans un sondage l'homme politique le plus "populaire"<sup>5</sup> du Royaume), négative pour les autres (une juge d'instruction de Liège, un gendarme de Charleroi). Pour les observateurs du fonctionnement des médias, leur traitement des événements qui ont secoué la Belgique depuis août 1996 constitue sans conteste une mine d'enseignements d'une richesse peu commune.

Il convient de remarquer, dans le déroulement de ces événements, combien a été finalement faible l'attention accordée aux inculpés eux-mêmes, à commencer par le principal d'entre eux, Marc Dutroux. La première préoccupation du public, alimentée par de nombreuses rumeurs le plus souvent invérifiables, a surtout été de découvrir des réseaux de pédophilie dans lesquels seraient impliqués des personnages très importants ou très influents. Le relatif désintérêt pour le psychopathe pervers peut être interprété comme la preuve que l'enjeu essentiel, pour les citoyens ébranlés par les événements, était le rétablissement d'une société où prévaudrait un ordre "blanc", c'est-à-dire fondé sur une innocence généralisée, dont le corps des enfants, porteurs de la vertu d'effusion, est le symbole.

C'est bien une image de l'enfant, matérialisée en l'occurrence par les corps violés et assassinés de deux fillettes, du moins au départ, qui a servi d'emblème aux mouvements qui ont secoué le Royaume et qui traduisaient une volonté de remoralisation du fonctionnement sociétal. Cette image

5. On peut évidemment s'interroger sur le sens de cette notion de "popularité". S'agissant de cet homme politique, le fait est toutefois d'autant plus surprenant qu'il appartient à un parti flamand d'opposition, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi "populaire" en région francophone que dans sa Flandre natale.

s'inscrit dans un passé indéterminé générateur de nostalgie, celui d'un ordre éthique, antérieur à l'incertitude post-moderne. Elle est aussi, pour les chercheurs qui, comme moi, se sont essayés à produire de la sociologie "à chaud", un efficace analyseur.

---

## Bibliographie

- ARENDRT H. s.d., *On violence* (textes de 1969 et 1970) San Diego, New York, London, Harcourt Brace & Compagny
- BAUMANN Z., 1993, *Postmodern Ethics*, Oxford, Blackwell
- ÉLIAS N., 1977, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy/Le Livre de Poche
- GIDDENS A., 1991, *Modernity and Self-Identity*, Cambridge, Polity Press
- GIDDENS A., 1992, *The Transformation of Intimacy*, Cambridge, Polity Press
- GOODE E. ET BEN-YEHUDA N., 1994, *Moral Panics*, London, Blackwell
- JAVEAU C., 1997, interrogé par L. Raphaël, *Les tunnels de Jumet*, Bruxelles, Les Éperonniers
- JAVEAU Cl., 1998, *Prendre le futile au sérieux*, Paris, Éd. du Cerf
- JOSEPH I., FRITSCH Ph., 1977, "Disciplines à domicile" *Recherches*, n28, novembre 1977
- KANTOROWICZ E., 1989, *Les deux corps du Roi*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de l'histoire
- L'Histoire*, 1997, septembre, n213, pp56-60
- LA SALLE (de) J.-B., 1774, *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*
- MURARD L., ZYLBERMAN P., 1976, *Le petit travailleur infatigable*, Paris Recherches
- MUSIL R., 1960, *Les désarrois de l'élève Törless*, Paris, Seuil
- ROUSSEL L., 1989, *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob